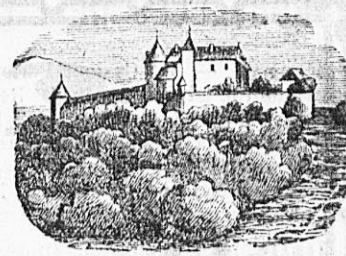




# LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 50  
6 mois, » 2 50  
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux  
de poste.

## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue, BULLE

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5<sup>55</sup> 10<sup>43</sup> 2<sup>55</sup> 8<sup>55</sup> — Bulle, arr. 8<sup>03</sup> 1<sup>33</sup> 4<sup>53</sup> 10<sup>58</sup>

Prix des annonces et réclames :

Lettres et argent francs de port.

Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.

Réclames : 30 cent. la ligne.

BULLE, le 26 octobre 1894.

### Une conséquence du Beutezug.

La proclamation que le Grand Conseil vaudois vient d'adresser aux électeurs signale avec raison une grave conséquence qui résulterait de l'adoption du *Beutezug* pour les finances cantonales :

Prélever six millions, tous les ans, pour les répartir entre les caisses des 25 cantons et demi-cantons, ce serait ôter au pouvoir central la faculté, dont il use sans lésiner, de suppléer à l'insuffisance des ressources cantonales par un concours financier qui n'a jamais laissé en souffrance de réels besoins.

Accepter le nouvel article constitutionnel, ce serait, par conséquent, enlever, pour un temps, à la Confédération, la possibilité de persévérer dans cette voie ; mais cet arrêt, d'autre part, ne pourrait durer, car le Conseil fédéral ne saurait, renonçant à sa mission, refuser longtemps son concours à des œuvres de première nécessité, à des travaux urgents dont dépendrait la prospérité d'une partie du pays et que les cantons intéressés, abandonnés à leurs seules ressources, même augmentées de leur part aux six millions, seraient impuissants à accomplir.

C'est alors que, pour retrouver la somme dont la répartition des deux francs l'aurait dépouillée, la Confédération, ainsi que la Constitution l'y autorise, ferait appel aux subsides des cantons confédérés en faveur de quelques entreprises à laquelle la plupart d'entre eux ne porteraient qu'un intérêt peut-être fort éloigné.

Voici tantôt un demi-siècle que la Confédération a pu couvrir ses dépenses sans le secours des cantons, et cependant cette période déjà longue a vu se produire, à plus d'une reprise, de ces événements qui, déjouant toutes les prévisions humaines, mettent en péril l'existence même des peuples qui les subissent.

Depuis l'été de l'année 1848, il n'a plus été fait appel aux contingents d'argent, quelque grave qu'ait été parfois la situation de la Suisse. Pourra-t-il en être toujours de même à l'avenir, si l'article addi-

tionnel proposé trouve faveur auprès de la majorité des électeurs ?

Accepter cet article additionnel, ce serait aussi voter le renvoi indéfini de l'assurance contre la maladie et la vieillesse, œuvre grandiose, dont la réalisation apporterait un soulagement efficace à tant de souffrances et de misères imméritées.

Mais il y a plus encore. Si le peuple des cantons fédéralistes est prêt à repousser toute mesure tendant à faire de la Suisse un Etat unitaire, il ne saurait toutefois donner son appui à une modification constitutionnelle, dont l'effet immédiat serait d'affaiblir la Confédération actuelle, au dedans et au dehors.

C'est pourquoi nous voterons **NON**, le 4 novembre.

### NOUVELLES DE LA SUISSE

**France et Suisse.** — Par rapport à l'année dernière, les importations de produits étrangers en France ont augmenté pendant les neuf premiers mois de 1894 de 334 millions, tandis que les exportations de France à l'étranger diminuaient pendant la même période de 116 millions. En ce qui concerne les relations avec la Suisse, l'exportation de France en Suisse a diminué pendant les neuf premiers mois de cette année de 11,380,000 fr., soit de 9,52 %; les exportations de Suisse en France n'ont diminué que de 864,000, soit de 1,79 1/2.

**Zurich.** — Le Grand Conseil de Zurich a voté à une forte majorité un subside de 10,000 fr. pour l'exposition nationale de Genève avec le vœu formel qu'il n'y sera pas institué de loterie.

**Berne.** — M. Charles Moser, de Konolfingen, intendant du domaine de Tanikon (Thurgovie), est nommé directeur de l'Ecole d'agriculture de la Rutti, en remplacement de M. Kléning, démissionnaire.

**Lucerne.** — L'enterrement du général de Schumacher a eu lieu dimanche. On remarquait dans le convoi un grand nombre d'anciens officiers, sous-officiers et soldats au service de Naples.

dans tous les yeux fût satisfaite. Après tout, elle qui se savait irréprochable de conduite autant que de pensées préférait que la gamine racontât ce qu'elle prétendait savoir, plutôt que de laisser le champ libre à la malveillance et à la calomnie.

— Je connais le nom de l'amoureux de Pauline, dit aussitôt l'apprentie.

— Tu en sais plus que moi, répondit celle-ci, de nouveau furieuse qu'on touchât à ce coin très pur et très profond de son pauvre cœur blessé.

— Je l'ai suivi, continua la gamine sans paraître avoir entendu l'interruption. C'est un des employés de la grande maison Jacobsen.

Quelques exclamations d'envie se firent entendre.

— Diable!

— Rien que ça ?...

— Tu vas donc avoir des carrosses ?...

— Et être dans tes menbles ?...

— Tu me prendras pour femme de chambre quand tu t'auras fait installer.

Pauline, de plus en plus mécontente, haussa les épaules.

— Vous êtes toutes folles, ma parole, dit-elle, d'aller prendre au sérieux les divagations et peut-être les inventions de cette petite mal bâtie là.

L'apprentie furieuse du qualificatif se redressa :

— Inventions, dit-elle, j'ai rien inventé du tout, j'ai suivi le type pas plus tard que ce matin. Il a pénétré tout droit sous la grande porte cochère de l'hôtel Jacobsen, comme quelqu'un qui rentre chez lui, et je ne serais pas étonnée que ce fût un des premiers de la maison, car le pipelet et les employés qu'il a tencontrés le saluaient joliment bas.

La patronne arrivait, les conversations cessèrent.

Seule, Pauline restait profondément impressionnée de ce qu'elle avait entendu.

Et cependant des pensées d'ambition ne hantaient pas sa cervelle.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 7

## LA REINE DE L'OR

PAR PAUL D'AIGREMONT

Un jour, une des apprenties de l'atelier, une de ces gamines pâles et vicieuses pour lesquelles, à douze ans, la vie n'a plus de mystère, entra rayonnante à la boutique.

— Mince de chic ! dit-elle, en esquissant le geste familier au gamin de Paris. Elle se met bien, la Pauline !...

Celle-ci, qui était peu endurante, très fière, et ne tolérait jamais qu'on s'occupât de ses affaires, intervint aussitôt les yeux allumés de colère, la main levée, croyant que l'apprentie avait en vent de la vie que menait le père Planté et allait y faire allusion.

— Tu as envie d'étreindre, n'est-ce pas, vipère, dit-elle déjà furieuse. Tu sais bien que je t'ai défendu de jamais t'occuper de moi.

Une grande blonde qui la jalonnait pour sa rayonnante beauté, autant que pour sa conduite inattaquable, se mit à ricaner :

— Bon, dit-elle, il paraît qu'il y a du nouveau. Je savais bien moi que ça ne pouvait pas durer ainsi cette belle vertu !... Tu as peur que le trotin parle, Poulo, donc tu as quelque chose à cacher.

Pauline haussa les épaules.

— Pour sûr que non, dit-elle.

— Alors laisse aller la gosse sans lui offrir des cataplasmes.

— Oh ! pour ce que j'en sais, dit celle-ci, valait pas la peine de tant prendre les armes.

Pauline ne s'opposa plus à ce que la curiosité qu'elle lisait

mal

94.

VOUS

de Lyon,

ne musique et danse

es! Fumeurs!

EN TOUT GENRE

JEUDET

demande

demande

demande

vernage.

Lenz, imprimeur-éditeur.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

**France.** — M. Casimir-Périer a visité mardi après midi le laboratoire du D<sup>r</sup> Roux, que le président a félicité et auquel il a remis la croix de commandeur de la Légion d'honneur. M. Roux a dit qu'une partie de cet honneur revient à M. Emile Behring, professeur de médecine à Halle (Allemagne), inventeur de la sérumthérapie.

**Italie.** — L'application du décret de dissolution des sociétés socialistes a eu lieu lundi dans toute l'Italie. A sept heures du soir, tout était terminé. Des papiers, registres et emblèmes ont été saisis, et des perquisitions opérées chez les principaux sociétaires. Parmi les documents saisis, plusieurs sont importants.

Il y a eu quelques protestations, mais aucun incident notable.

A Milan, la dissolution a frappé 55 sociétés, parmi lesquelles le consulat ouvrier.

**Russie.** — Des dépêches de Saint-Petersbourg au *Daily-News* disent que le tzar a eu ces jours derniers une syncope qui a duré plusieurs heures.

D'autre part, le même journal reçoit de Berlin une dépêche disant que le tzar a dîné mercredi au milieu de sa famille et qu'il s'est fait ensuite conduire sur la terrasse.

Le *Figaro* reçoit d'Odessa, datée de mercredi soir 11 h. 50, la dépêche suivante : « Le tzar est dans le même état, mais l'inquiétude de son entourage augmente. Il paraît de plus en plus qu'une catastrophe est malheureusement imminente. »

**Etats-Unis.** — Robert Cobes, trésorier général, ayant été assassiné samedi aux environs d'Orangeburg, 300 hommes se sont mis à la poursuite des assassins, cinq nègres, qu'ils retrouvèrent bientôt et lynchèrent.

**Guerre sino-japonaise.** — Une dépêche chinoise officielle annonce qu'une bataille a eu lieu à Wiju, le 22 octobre. Quatre mille Chinois ont été tués. Les Japonais ont perdu trois mille hommes et se sont retirés.

Deux torpilleurs chinois ont sauté samedi en voulant placer des mines marines près de Takou.

CANTON DE FRIBOURG

**Conseil d'Etat.** — Séance du 23 octobre 1894. — Le Conseil prend un arrêté concernant la perception des impôts de commune et de paroisse sur les cédules de la Caisse hypothécaire.

— Il rend un arrêté concernant l'impôt sur les capitaux mobiliers.

— Il prend un arrêté déterminant le territoire de la paroisse de Tavel.

— Il autorise la commune de Saint-Ours à lever un impôt.

— Il nomme :

Milles Chablais, Philomène, à Autigny, institutrice à l'école de Vallon; Chanet, Eugénie, à Montet, institutrice à l'école des filles d'Aumont; MM. Michel, Emile, à Rueyres-Saint-Laurent, instituteur à l'école

à ses assiduités. Pauline en avait été enchantée, car, peu expansive par nature, elle souffrait horriblement qu'on s'occupât de tout ce qui la touchait.

Et voilà que, tout à coup, la remarque de l'apprentie avait de nouveau ouvert le champ aux reparties malveillantes de toutes les méchantes gales qui l'entouraient.

Toute la journée, elle souffrit le martyre, car les mauvaises langues, aiguillonnées par l'envie que suscitait une adoption si fidèle, allaient leur train et ne tarissaient pas.

C'était un samedi, il fallut veiller plus tard pour rendre aux pratiques les commandes pressées, et sur le coup de dix heures seulement, Pauline put reprendre, seule, le chemin de Montmartre.

Il avait fait une chaleur étouffante toute la journée, surtout dans la boutique où le fourneau et le repassage rendaient la vie absolument pénible.

La jeune fille, arrivée sur les boulevards extérieurs, s'assit un moment, et, avant de remonter dans le triste logement de la rue des Abbesses, elle respira avec délices l'air plus frais de la nuit.

Du reste, elle n'était pas pressée de rentrer.

Depuis six mois que Virginie s'était installée chez le père Planté, l'existence y était devenue tout à fait intolérable pour Pauline.

Cette liaison du vieux peintre en bâtiments, au lieu d'être passagère comme les autres, semblait au contraire vouloir durer indéfiniment.

D'ailleurs, Virginie était une maîtresse femme, grande, sèche, maigre et méchante, qui avait pris de suite un très grand empire sur le père Planté et le faisait marcher au doigt et à l'œil.

Plus paresseuse qu'une loutre, elle entendait se faire servir par le père et la fille et avait, pour arriver à ses fins, d'irrésistibles arguments.

Fort comme un bœuf, elle les assommait tous les deux, et

de Hennens; Streit, Gottfried, de Köniz (Berne), instituteur à l'école libre publique de Courtepin; Cottier, Alphonse, à Bellegarde, forestier-chef du triage de Charmey-Bellegarde; Overney, Alphonse, à Charmey, aide du forestier-chef du triage prénommé.

**Beutezug.** — La première assemblée publique contre le *Beutezug*, dans le canton de Fribourg, a eu lieu dimanche 21 octobre, à Chiètres, district du Lac. Environ 600 citoyens s'étaient rendus à l'invitation du Comité libéral et se pressaient dans la grande salle de l'hôtel de l'Ours.

L'assemblée était présidée par M. le conseiller national Dinichert qui, brièvement, a fait ressortir l'importance de la votation du 4 novembre et le caractère de grande manifestation nationale que prend l'agitation contre le *Beutezug*, lequel compte des adversaires dans tous les partis politiques, même dans notre canton.

Le principal orateur, M. le D<sup>r</sup> Brenner, dans un magistral et remarquable rapport qui a duré plus de 2 heures, a traité la question sous toutes ses faces. Les chaleureux applaudissements qui l'ont souvent interrompu ont prouvé à l'éminent et sympathique orateur qu'il était en parfaite communion d'idées avec son nombreux auditoire. Son discours a fait une profonde impression. Après lui, ont encore parlé MM. Liechti, député; Lutz, régisseur de Greng; Schaffner, pasteur à Chiètres; Zublin, rédacteur; et après avoir entendu la lecture d'une adresse de M. le député D<sup>r</sup> Engelhard, empêché d'assister à l'assemblée, une résolution énergique contre le *Beutezug* a été votée par l'unanimité des assistants. Le président recommanda encore chaleureusement à tous les citoyens de remplir leur devoir le 4 novembre et l'assemblée s'est terminée par des chants patriotiques.

M. le conseiller national de Diesbach, qui assistait à cette assemblée, a reçu l'accueil le plus sympathique de ses électeurs. (Chiètres fait partie du XXI<sup>e</sup> arrondissement.)

**A la « Liberté ».** — Dans son numéro d'hier, la *Liberté* publie une soi-disant correspondance tendant à nous faire croire par le récit d'une petite anecdote qui se serait passée à la chancellerie fédérale que les employés de cette administration ont si peu d'ouvrage qu'ils sont à la recherche des moyens de tuer le temps.

Quoique jusqu'ici, la *Liberté* n'ait pas donné beaucoup de preuves de sa véracité, mais beaucoup, par contre, des ressources de son imagination, nous voulons bien admettre, pour cette fois, que son récit est resté véridique en tous points, sauf sur un cependant : sur le lieu. Nous inclinons fort à croire, et les bonnes raisons ne nous manquent pas pour cela, que le pieux journal, pour les besoins de sa cause, a simplement transplanté sa petite scène de Fribourg à Berne.

Et notre petite expérience nous a prouvé bien souvent que, s'il y a eu des critiques à formuler contre une administration, ce n'est pas contre celle du palais fédéral.

Allez dans les bureaux fédéraux, demandez même une audience aux plus hauts magistrats, toujours vous serez écouté et reçu aimablement.

Présentez-vous à l'une des directions de notre chancellerie cantonale : demandez à parler à MM. les

le peintre qui, jusque-là, avait fait tout trembler devant lui, sa femme et sa fille, tremblait à son tour devant la mégère, la servait à genoux et, chose étrange, n'avait jamais l'idée de se révolter, car il l'adorait.

Pour Pauline, un autre sentiment la retenait. Quoique n'ayant pas à se louer de cet homme si méprisable qui n'avait jamais voulu la protéger et avait au contraire exposé sa jeunesse à des promiscuités plus honteuses les unes que les autres, elle ne pouvait arracher de son cœur les sentiments d'obéissance et de respect qu'il y avait mis sa mère avant de mourir.

Même à cette heure où la coupe de ses colères et de ses déboires était cependant pleine jusqu'au bord, elle ne pouvait se décider à le quitter, tant il lui semblait qu'elle seule serait capable à un moment donné de protéger la vieillesse de ce misérable contre la mégère aux yeux louches et aux lèvres cruelles qui lui faisait tant de peur.

Dans quelques accès d'ivresse mutuelle, se disait la malheureuse fille, elle le tuerait si je ne suis pas là pour lutter avec elle, et même pour lui enlever le couteau des doigts.

Et souvent, en effet, quand elle les voyait le soir attablés, vidant ensemble des verres pleins de liqueurs équivoques, elle ne dormait que d'un œil, malgré les fatigues de la journée, restant toujours à l'affût de disputes qui ne se produisaient, hélas ! que trop souvent.

Elle demeura longtemps sur son banc à réfléchir aux tristesses navrantes de sa pauvre vie misérable et abandonnée.

Mais peu à peu les promeneurs s'en allèrent et il ne resta plus auprès d'elle que de malheureuses filles errantes, que rejoignaient de temps en temps des individus à mines véritablement effrayantes.

Quoique blasée depuis longtemps sur ce genre de monde, Pauline tout à coup s'avisait de penser qu'elle était seule.

Elle se leva et hâtivement, par la rue Lepic, elle rejoignit la rue des Abbesses.

(A suivre.)

directeurs, aux chefs de bureau, allez-y le matin, allez-y l'après-midi, réponse quasi invariable : « Ces messieurs ne sont pas là. » Si, par hasard, vous avez la chance de rencontrer un pisto quelconque, vous le verrez précipitamment cacher un roman dans son pupitre. Assistez le soir à la sortie des bureaux, vous verrez tous les employés chargés de copies qu'ils vont faire à la maison en dehors des heures et avec une solde supplémentaire.

Ecrivez, vous n'avancez pas plus; soyez certain que la réponse ne vous parviendra pas une fois sur dix.

Vous avez vraiment du toupet, dame *Liberté*, de critiquer l'administration fédérale, vous qui voyez journellement l'incurie qui règne au cantonal. C'est toujours l'histoire de la poutre et de la paille.

**Fonctionnaires journalistes.** — La *Liberté* est obligée de convenir que plusieurs de ses amis qui occupent des emplois figurent au nombre de ses collaborateurs les plus assidus. Ce journal trouve la chose toute naturelle, pourquoi alors en faire un crime aux employés du palais fédéral qui, eux aussi, se permettent, ces temps-ci, de prendre sur leurs loisirs, au lieu de faire une partie de cartes, le temps d'écrire quelques articles dans les journaux ?

Que nos fonctionnaires écrivent dans les journaux, nous ne saurions les en blâmer; le leur interdire serait une atteinte à la liberté personnelle. Nous préférons d'ailleurs, de la part de nos fonctionnaires, cette manière d'intervenir dans nos discussions politiques à celle qui consiste d'abuser de leur influence pour provoquer le désabonnement systématique aux journaux de l'opposition.

**Accident.** — Samedi soir, à Chevrières, un nommé Peter Neuhaus, de Plasselb, a été renversé par une voiture qui lui a passé sur le corps. On l'a ramassé sur la rue gravement blessé et on l'a conduit à la maison où il a expiré au bout de quelques minutes.

**Vendanges.** — La récolte du vignoble des Faverges, propriété de l'Etat de Fribourg, est d'environ 62,000 litres, soit de 17,000 litres inférieure à celle de l'année dernière. La qualité est bonne.

Les vignes d'Ogoz ont donné 57,000 litres. Les parchets inférieurs ont souffert de l'oïdium et de la pourriture, sinon la récolte aurait été au moins égale à celle de l'année dernière.

Bulletin sanitaire du bétail du 1<sup>er</sup> au 15 octobre 1894.

**Charbon symptomatique.** — Charmey, 1 b.; Châtel-St-Denis, 1 b. Total, 2 b. ont péri.

**Charbon, sang de rate.** — St-Antoine, 1 b. a péri, 8 b. sous séquestre.

**Morve et farcin.** — Seiry, 2 ch. contaminés.

GRUYÈRE

**Union démocratique.** — L'organisation de l'Union démocratique a fait un grand pas en avant. Jeudi se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, à Bulle, tous les délégués des comités locaux; 70 délégués avaient répondu à l'appel; sauf trois villages de la Haute-Gruyère, toutes les autres communes étaient représentées. Le comité local de Bulle est chargé de la direction. Il a été décidé de s'en tenir au programme voté dans la dernière assemblée générale. Ce programme se résume en ces trois points : 1<sup>o</sup> Représentation proportionnelle; 2<sup>o</sup> Extension des droits du peuple : referendum financier; 3<sup>o</sup> Simplification des rouages administratifs et judiciaires.

Il a été, en outre, décidé de convoquer une assemblée populaire pour le mercredi 31 octobre, à Bulle, où l'importante question du *Beutezug* sera discutée. Plusieurs orateurs des plus sympathiques ont promis leurs concours. Nous ne doutons nullement du succès de cette assemblée, car chacun tiendra à être mis au courant de cette importante question avant de jeter son bulletin de vote dans l'urne.

**Foire.** — La seconde foire d'octobre a été bonne pour nos éleveurs. Malgré les foires du Pays-d'Enhaut, il y avait beaucoup de marchands qui se sont dépêchés d'enlever les bêtes amenées sur le champ de foire. Le Bulle-Romont a expédié 41 wagons avec 290 têtes; mais beaucoup de bétail acheté pour le compte d'agriculteurs vaudois a été expédié par la route.

Dans l'après-midi, un ouragan d'une force rare s'est déchaîné sur la ville et sur la contrée, balayant

tout ce qui se trouvait renverser de gros arbres... Un anniversaire de la Gruyère de néfaste mémoire écœurés du révol... jet l'an passé et... gouvernement ré... dit gendarme. Celui-ci, enorg... gouvernementale... veau titre aux fa... brutal dont il a é... porté par divers

Le gendarme 8 octobre, jour d... de Bulle. De que... population ne fai... sissant précisée... Gruyère le jour... de Riaz? Après avoir ba... de Bulle (que dia... l'anniversaire du... avancement en... représentant de l... un modèle de ce... querelle dans un... de la pire espèce... mesurer avec un... la parole.

Non content d... ment, Droux d'é... leur, transporte... ser les reins de s... balustrade.

Dieu seul sait

VILLE

Les contribuables ment de leur taxe à l'acquitter jusqu' plus tard. Passé ce prévue par la loi appliquée. Bulle, le 23 octobre

MISES

Mercredi 31 9 heures du matin, posera à vendre en nombre de numéros pente et à billons. Rendez-vous des 738] Par ord

Forêt cantonal

Vente

Vendredi 2 n que de 300 plantes 5 tas, soit 500 mètre. Rendez-vous des coupe. 752] L'Inspecteur

VENTE

A vendre, de gré mètres de sapin, bea la forêt des Pliens, Pour les conditio REMY, qui recevra l' d'ici au 3 novembre

M

Mercredi 31 des les 9 heures du suites de la Gruyère mises publiques, a Bulle, une certaine telles que : une piè contil, sarçenet, b soles pour enfants autres.

On vendra de plu vaisselle en terre ord tasses, pots, casses fleurs et autres tro Bulle, le 25 octob 754] L'Office des 2

Tr

Il a été trouvé, l St-Denis à Bulle, r vers objets. Les ré nal moyennant dési, frais.

le bureau, allez-y le matin, pose quasi invariable. Ces... St, par hasard, vous avez un pisto quelconque, vous le cachez un roman dans son... à la sortie des bureaux, vous êtes chargés de copies qu'ils... dehors des heures et avec... ne. vous ne pouvez pas plus; soyez certain... arviendra pas une fois sur dix... u toupet, dame Liberté, de n... fédérale, vous qui voyez... qui règne au cantonal. C'est... poutre et de la paille.

**Journalistes.** — La Li-venir que plusieurs de ses emplois figurent au nombre des plus assidus. Ce journal... aturelle, pourquoi alors en... yés du palais fédéral qui, ces temps-ci, de prendre... de faire une partie de car-... ques articles dans les jour-... écrivent dans les journaux, à lamer; le leur interdire se-... rté personnelle. Nous pré-... r dans nos fonctionnaires, r dans nos discussions po-... de l'abuser de leur influence... nement systématique aux... li soir, à Chevrières, un... e Plasselb, a été renversé... passé sur le corps. On l'a... ent blessé et on l'a con-... piré au bout de quelques

tout ce qui se trouvait devant lui et allant jusqu'à renverser de gros chars de paille.

**Un anniversaire.** — Lesquels de vous, lecteurs de la *Gruyère*, n'ont connu le gendarme Droux, de néfaste mémoire? Lesquels de vous n'ont pas été écœurés du révoltant acquittement dont il a été l'objet l'an passé et plus encore indignés de voir notre gouvernement récompenser par des galons l'acte du dit gendarme.

Celui-ci, enorgueilli, enhardi par les approbations gouvernementales, n'a pas tardé à se créer un nouveau titre aux faveurs de ses patrons. Voici le fait brutal dont il a été l'auteur et qui nous a été rapporté par divers témoins :

Le gendarme appointé Droux débarquait lundi 8 octobre, jour de la bénichon de la Gruyère, en gare de Bulle. De quelle impudence, de quel défi à notre population ne faisait pas déjà preuve Droux en choisissant précisément pour sa réapparition dans la Gruyère le jour anniversaire de la sanglante bagarre de Riaz?

Après avoir banqueté et bu mal dans les auberges de Bulle (que diable! ne fallait-il pas dignement fêter l'anniversaire du haut fait qui lui avait valu son avancement en grade!), Droux, gendarme appointé, représentant de l'ordre public, cité l'an passé comme un modèle de calme et de douceur, se prenait de querelle dans un établissement avec un chenapan de la pire espèce, sans avoir même l'excuse de se mesurer avec un individu méritant qu'on lui adresse la parole.

Non content du scandale causé dans l'établissement, Droux n'écoute que son tempérament batailleur, transporte la lutte sur la rue et cherche à briser les reins de son adversaire en le ployant sur une balustrade.

Dieu seul sait ce qu'il serait advenu sans l'inter-

vention d'un citoyen assez courageux pour empêcher ce forcené d'accomplir sa besogne.

Tout mari de n'avoir pu enrichir la liste de ses mérites d'un nouvel exploit, Droux, que l'on nous représentait l'an passé comme un homme d'une sobriété exemplaire, n'oyait bien tard dans la nuit son chagrin dans le petit gris.

Nous en appelons à la conscience publique: N'est-ce pas un déshonneur pour notre corps de gendarmerie, composé en général de braves gens, de posséder un tel membre, et un plus grand déshonneur pour nos gouvernants d'approuver et de récompenser une telle créature?

**Vevey-Bulle-Thoune.** — Le comité du Vevey-Bulle-Thoune adresse la lettre suivante, datée du 20 octobre, à la *Feuille d'avis de Vevey*:

Nous nous permettons de recourir à la publicité de votre journal pour faire connaître aux populations de notre contrée quel est l'état actuel du projet de chemin de fer Vevey-Bulle-Thoune.

On n'ignore pas que les difficultés que nous avons rencontrées au commencement de cette année résidaient dans le fait de la diversité des engagements des cantons, quant aux subventions.

Fribourg s'engageait à verser sa subvention à la fin des travaux; Vaud, par annuités pendant dix ans, tandis que Berne voulait verser comme les actionnaires, au fur et à mesure des besoins de la compagnie; il estimait que, réclamant des actions en représentation de sa subvention, il devait verser comme les particuliers et il soutenait que cette manière de procéder était dans l'intérêt bien entendu de l'entreprise.

Ces divergences de vue amenèrent les autorités cantonales à rechercher la possibilité d'une entente commune et, dans une conférence tenue le printemps dernier, elles décidèrent de faire procéder préalablement à une expertise de notre projet, dans le but de vérifier l'exactitude des devis et de la sérieuse des études.

Trois ingénieurs, MM. Béguelin pour Berne, de Stockalper pour Fribourg et Pillichody pour Vaud, entreprirent ce travail qui vient d'être terminé et communiqué aux Etats intéressés.

Il résulte de cette expertise que les chiffres avancés par le comité d'initiative sont pleinement confirmés et que, sous réserve de quelques variantes, d'ailleurs déjà examinées par l'entreprise, le tracé de la ligne dans son ensemble a rencontré leur approbation.

Nous sommes très heureux de ces conclusions très bien motivées qui viennent ainsi encourager tous ceux qui s'intéressent à la création de nouveaux débouchés commerciaux et d'une communication rapide par des contrées charmantes avec l'Oberland et Lncerne.

Il ne reste plus qu'à souhaiter que, dans la prochaine séance des Etats intéressés, l'entente se fasse et permette ainsi la constitution de la Compagnie, formalité indispensable pour pouvoir suivre aux négociations financières et aux diverses tractations encore en suspens.

Au nom du Comité d'initiative du chemin de fer Vevey-Bulle-Thoune :

Le président, HENRY TAVERNEY. Le secrétaire, EUGÈNE PASCHOD.

**F. Jelmoli**, dépôt de fabrique, Zurich. Grands avantages comme prix, choix et qualités en étoffes pour messieurs et dames depuis 75 c. à fr. 14.50 le m. Toilerie depuis 28 c. le m. Couvertures lit et bétail de fr. 1.55 à fr. 29. Quels articles faut-il vous échantillonner franco? [143]

Aucune demande de changement d'adresse ne peut être prise en considération si elle n'est accompagnée de l'ancienne adresse et de 20 centimes en timbres-poste pour frais de réimpression.

Le tirage du prochain numéro sera avancé d'un jour.

VILLE DE BULLE

Les contribuables en retard pour le paiement de leur *taxe militaire* sont invités à l'acquitter jusqu'au 30 octobre prochain, au plus tard. Passé ce terme, la pénalité du 5 % prévue par la loi leur sera rigoureusement appliquée.

Bulle, le 23 octobre 1894.

Par ordre : Le Caissier de Ville.

MISES DE BOIS

**Mercredi 31 octobre courant**, à 9 heures du matin, la commune de Maules exposera à vendre en mises publiques un grand nombre de numéros de bois propres à charpente et à billons.

Rendez-vous des miseurs à la laiterie. Par ordre : Jules OBERSON, secr. [748]

Forêt cantonale de Sauthaud.

Vente de bois.

**Vendredi 2 novembre**, vente publique de 300 plantes, 10 billons, 17 carrons, 5 tas, soit 500 mètres cubes. Rendez-vous des miseurs à 2 heures à la coupe. L'Inspecteur forestier de la Gruyère. [752]

VENTE DE BOIS

A vendre, de gré à gré et en bloc, 152 numéros de sapin, beau bois de commerce, dans la forêt des Pliens, au-dessus du Pâquier. Pour les conditions, s'adresser au docteur REMY, qui recevra les offres sous pli cacheté, d'ici au 3 novembre prochain. [753]

MISES

**Mercredi 31 octobre courant**, dès les 9 heures du matin, l'Office des poursuites de la Gruyère fera vendre par voie de mises publiques, au bout de la Promenade, à Bulle, une certaine quantité de marchandises, telles que : une pièce flanelle-coton, cotonne, coutil, saracenet, bretelles, ceintures, camisoles pour enfants, écharpes, mouchoirs et autres.

On vendra de plus, au même endroit, de la vaisselle en terre ordinaire, soit 250 assiettes, tasses, pots, casseroles, saladiers, vases à fleurs et autres trop longs à détailler. Bulle, le 25 octobre 1894. L'Office des poursuites de la Gruyère. [754]

Trouvé.

Il a été trouvé, le jour de la foire de la St-Denis à Bulle, un panier contenant divers objets. Les réclamer au bureau du journal moyennant désignation et rembour des frais. [735]

FERBLANTERIE

Couverture de bâtiments en tuiles, ardoises, zinc, etc. INSTALLATION DE PARATONNERRES. BAINOIRES ET BAINS DE SIÈGE. Fabrication d'articles de laiterie. Boilles à lait en tôle étamée.

Location de couleuses avec foyer portatif. ASSORTIMENT DE FERBLANTERIE DE CUISINE. Lampisterie, tubes et mèches.

Réparations en tous genres. Dépôt du stérilisateur OEUILLI pour l'allaitement artificiel des enfants. Dépôt de tuiles, ardoises, coke et briques réfractaires.

Jules Pasquier, ferblantier. [171]

TEINTURERIE DE MORAT

La Teinturerie Hager vient de passer entre les mains de la société

FRAISSE, BRUGGER & Co

La Teinturerie de Morat se charge du lavage chimique, du dégraissage, de l'apprêtage, du décatissage, de la teinture de toutes les étoffes ou vêtements et de l'impression de dessins en couleurs sur étoffes unies.

Des dépôts ou magasins sont installés dans diverses localités du canton, savoir : A Fribourg : Vve Werro, rue de Lausanne. A Bulle : Vve Gremaud-Ody, négociante. A Chiètres : Mme Barth. A Neiruz : Mme Almire Mettraux, à la poste. A Praroman : Mme Schorderet, tailleuse. A Romont : Mme Forney-Richoz. A Morat : Mme Kœrber, à la Teinturerie. A Tavet : Mme Spæth-Benziger. A Vuisternens-dev.-Romont : Mme Alphonsine Deillon.

Munie du personnel, des machines et de l'outillage nécessaire pour travailler vite et bien, la Teinturerie de Morat s'efforcera de mériter et conserver la confiance du public. [724] (H2522F) FRAISSE, BRUGGER & Co.

VENTE DE LAIT

La Société de la laiterie de Sorens met à vendre, par soumission, son lait pour l'année 1895. Ceux qui désirent l'acheter sont priés d'adresser leurs offres à Jean Joseph Gobet, membre de la commission, chez lequel ils peuvent prendre connaissance des conditions. Les soumissions seront reçues jusqu'au 2 novembre, à 2 heures après midi. La Commission. [725]

Une brebis

s'est jointe au troupeau des fils Pasquier, en Provaitaz, sur Gruyères, au mois de juin dernier. La retirer contre les frais chez Anguste PASQUIER, au Verdél près Bulle, dans la quin-zaine, sinon on en disposera. [759]

A louer :

Un appartement, au soleil levant, avec cave et galetas. S'adresser au bureau du journal. [756]

Soumission.

L'administration de l'hôpital du district de la Gruyère met en soumission la fourniture de 30-moules-bois *foyard*, rendu à domicile à Riaz, livrable dans le courant de l'hiver. Les soumissions cachetées devront être adressées à M. Auguste BARRAS, caissier, à Bulle, d'ici au 15 novembre prochain. [760]

UN CONCOURS

est ouvert pour l'exécution des terrassements destinés à la pose d'une conduite d'eau à Montbarry. Prendre connaissance du cahier des charges au bureau de M. Simon CRAUSAZ, ingénieur à Bulle. [761]

On demande

deux personnes connaissant à fond la tenue d'un ménage. Inutile de se présenter sans de bonnes références. S'adresser au bureau du journal. [746]

AU BAZAR GRUYÉRIEN

Grand choix de manteaux et jaquettes pour dames. Les confections de l'année dernière seront cédées au prix de facture et en dessous.

Un stock de vestons et pardessus d'hiver pour hommes sera laissé aussi à des prix exceptionnels. Bel assortiment de draps pour habillements et d'étoffes nouveautés pour robes, ainsi qu'un grand choix de fourrures.

Se recommande Vve HAUSHER [762]

M. BERSET

AVOCAT a ouvert son étude à Bulle, maison J.-C. Barras, ancien agent d'affaires. [742]

A LOUER

Dans la maison du télégraphe, à Bulle, un local pouvant servir de bureau ou de magasin. — S'adresser à M. Ch. BACHAUD, à Bulle. [714]

A louer :

Le domaine « le Crest-Bornon » avec « le Praz-Carret », situé au territoire de Gruyères, près Montbarry, de la contenance d'environ 15 poses, à foin et regain. S'adresser au notaire DUPRÉ, en ville. [732]

A LOUER

Un logement de 2 chambres, cuisine et dépendances, ainsi qu'un atelier. S'adresser au bureau du journal. [734]

A LOUER

Un petit logement. — S'adresser au bureau du journal. [744]

A louer :

Les montagnes du Cottard-Dessous, Folly et Mâmont, se trouvant au bord de l'ancienne route de Rossinières. S'adresser à M. Auguste MARTIN, à Rossinières. [697]

A vendre :

Une chienne de 3 ans, race croisée St-Bernard. — S'adresser à François BARRAS, aux Marches, Broc. [745]

On demande

pour un petit ménage une personne pas trop jeune. S'adresser à l'imprimerie du journal. [743]

On demande à acheter des racines de gentiane. — S'adresser à E. BARRAUD, aux XIII Cantons, Bulle. [758]

# Etoffes soie pour robes de bal

et satins pour mascarades, 65 cent. le mètre

jusqu'à 20 fr. 50, ainsi que des étoffes de soie noir, blanc et couleur, à partir de 65 c. jusqu'à fr. 22.80 le mètre — en uni, rayé, quadrillé et façonné (environ 240 qualités et 2000 nuances et dessins différents).

Damas-soie	à partir de fr. 2.10 jusqu'à 20.50
Foulards-soie	> 1.50 > 6.55
Grenadines-soie	> 1.50 > 14.85
Bengalines-soie	> 2.20 > 11.60
Etoffe en soie écrue par robe	> 16.65 > 77.50
Feluches-soie	> 1.90 > 23.65
Satin pour mascarades	> .65 > 4.85
Dentelles-soie	> 3.15 > 67.50

etc. — Echantillons par retour. [169]  
Fabrique de soieries G. Henneberg, Zurich.

## GRAINE & farine de LIN

Gros son français écailles.  
Mouture spéciale de maïs, Italie et Hongrie.  
Gruaux d'avoine, d'épeautre et d'orge, entiers et brisés.  
Froment pays comprimé 1<sup>re</sup> qualité.  
Moitié  
Orges et avoines comprimées.  
Bourre d'épeautre.  
Grand choix d'avoines blanches.  
GROS ET DÉTAIL  
Prix très réduits. [17]  
Sous la CROIX-BLANCHE, Bulle.

## Dernière liquidation

au prix de facture du dépôt de machines à coudre et accessoires.  
S'adresser tous les jeudis, de midi à 2 heures, au Pensionnat, à Bulle.  
P. Brunisholz.

Gypserie, peinture et décoration.  
**S. Borri & A. Papa,**  
BULLE  
Travail prompt et soigné. [122]  
Prix très modérés.

## Liquidation.

Dès ce jour, les soussignés vendront au prix de facture tous les articles d'hiver, tels que : Gilets de chasse, tricots, camisoles, caleçons, chaussettes, jupons, châles russes, capuchons, etc.  
E. PASQUIER & Cie. [662]

## Avis aux fumeurs.

N'achetez pas vos pipes sans jeter un coup d'œil sur la grande collection du magasin **A LA CIVETTE.**  
Grand choix de tabacs et cigares à des prix réels de bon marché.  
Se recommande  
A. BÜRGISSER [574]

## Changement de domicile.

Le soussigné avise son honorable et nombreuse clientèle de la ville et de la campagne qu'il a transféré son domicile rue de Gruyères N° 125, près du temple réformé, à Bulle, et qu'il a ouvert un magasin succursale place de l'hôtel des Alpes, ancien Magasin populaire. Il se recommande au mieux pour tous les articles : farine, son, boulangerie et pâtisserie.  
J. Schneider. [641]

## J'ai en cave

d'excellents vins purs vaudois de 1893, achetés en moût, que je puis céder à un prix très modéré.  
Je me recommande à la bienveillance de l'honorable public de la ville et de la campagne.  
Marc Jordan, nég., Bulle. [616]

Les ménagères soucieuses de leurs intérêts n'emploieront que la



**Lessive Soleil,**  
grasse, perfectionnée,  
le meilleur produit de ce genre connu. L'essayer, c'est l'adopter.  
Vente en gros : MANERA & Co, [415]  
à Lausanne. — En vente dans tous les bons magasins d'épicerie.

## Fumeurs! Fumeurs!

Cette annonce ne paraîtra qu'une fois!  
10 kg. de bon tabac à fumer seul fr. 4.50 et 5.50  
10 > d'excellentes sortes > 7.50 > 8.30  
10 > de sortes extra fines > 9.80 > 11.40  
A tout envoi depuis 10 kg., il sera ajouté 100 cigares extra fins et une magnifique pipe à tabac hygiénique pour fumeur à sec. [755] (H3656Q) J. Wüger, Boswil (Arg.).

**Hivernage.**  
On demande 3 vaches à hiverner. S'adresser au bureau du journal. [729]

## FARINES ET SONS

Maïs en grains et moulu, blé comprimé, avoines, orge, tourteaux en pain et moulu, graine et farine de lin, bourre d'épeautre.  
Mouture à façon pour maïs et compression des graines. Achat et échange des blés et avoines.  
PRIX TRÈS RÉDUITS  
Jos. CROTTI, Bulle. [649]

## A LA CONCURRENCE

BULLE — 98 rue de Gruyères 98 — BULLE  
Maison reconnue pour vendre le meilleur marché.  
OUVERTURE de la saison d'hiver pour les MODES  
Grand arrivage de 10,000 chapeaux paille et feutre pour dames, depuis 75 centimes.  
Plumes, fleurs, rubans, velours, dentelles, jai.  
Garnissage de chapeaux depuis 25 c.  
Toutes les commandes sont exécutées en deux heures.  
Grand choix de chapeaux garnis, depuis 1 fr. 95.  
VOIR LES ÉTALAGES  
A la Concurrence, Bulle. [556]

# LA SUISSE

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES SUR LA VIE, A LAUSANNE  
FONDÉE EN 1858

Rentes viagères.  
Pour chaque cent francs versés à fonds perdus, la Société garantit :  
A une personne âgée de 60 ans, une rente annuelle de Fr. 8.70  
> 65 > 10.51  
> 70 > 12.55  
> 75 > 14.69

La SUISSE constitue des rentes viagères non seulement contre des versements en espèces, mais aussi contre cessions régulières d'immeubles, de titres hypothécaires, de fonds publics d'Etat ou d'obligations.

## Achat de nues propriétés et d'usufruits.

S'adresser, pour renseignements et prospectus, à la Direction à Lausanne, rue du Midi 3, ou à M. F. Philippon, avocat et greffier du Tribunal, à Bulle, et A. Donzallaz, à Romont, agents généraux de la Société. (H10888L) [679]

## Teinturerie de vêtements et établissement de lavage chimique C.-A. GEIPEL, Bâle.

Pour la saison prochaine, je recommande mon établissement des mieux installés pour tous les travaux qui le concernent, en assurant une prompte exécution des commandes.  
Dépôt chez Mmes sœurs Peyraud, modes, Bulle, où on peut voir des échantillons. (H2827Q) [595]

### LOTÉRIE FRIBOURG

Autorisée par arrêté du Gouvernement le 29 février 1892

#### 2<sup>ME</sup> SÉRIE

Comprenant 1.000.000 de Billets participant tous à DEUX TIRAGES

1 <sup>ER</sup> TIRAGE DONNANT 485 LOTS DONT :		2 <sup>ME</sup> TIRAGE DONNANT 436 LOTS DONT :	
Un GROS LOT de fr. 25.000		Un GROS LOT de fr. 25.000	
1 lot de 5.000	5.000	1 lot de 5.000	5.000
1 lot de 2.500	2.500	1 lot de 2.500	2.500
2 lots de 1.000	2.000	3 lots de 1.000	3.000
5 lots de 500	2.500	5 lots de 500	2.500
25 lots de 100	2.500	25 lots de 100	2.500
50 lots de 50	2.500	50 lots de 50	2.500
400 lots de 20	8.000	350 lots de 20	7.000

**1<sup>ER</sup> TIRAGE: 15 NOVEMBRE 1894**

Les expéditions contre remboursement seront acceptées, pour ce tirage, jusqu'au 10 novembre. Nous prions nos correspondants de vouloir bien, autant que possible, choisir ce genre d'expédition qui évite toute erreur et tout port.

Passé le 10 novembre, le montant devra accompagner les demandes.  
Les billets qui n'auront pas gagné à l'un de ces tirages devront être conservés par leurs propriétaires car ils participeront en outre aux

#### DEUX TIRAGES SUPPLÉMENTAIRES

QUI AURONT LIEU APRÈS LE PLACEMENT DES BILLETS DE TOUTES LES SÉRIES

1 <sup>ER</sup> TIRAGE SUPPLÉMENTAIRE UN GROS LOT 100.000		2 <sup>ME</sup> TIRAGE SUPPLÉMENTAIRE UN GROS LOT 200.000	
1 lot de 20.000	20.000	1 lot de 50.000	50.000
2 lots de 10.000	20.000	3 lots de 10.000	30.000
5 lots de 5.000	25.000	5 lots de 5.000	25.000
10 lots de 1.000	10.000	10 lots de 1.000	10.000
20 lots de 500	10.000	30 lots de 500	15.000
150 lots de 100	15.000	700 lots de 100	70.000

Tous les Lots sont payables en argent sans aucune déduction

Le montant est déposé au fur et à mesure du placement des billets à la Banque d'Etat qui le délivrera aux gagnants. Les listes des numéros gagnants seront adressées gratuitement, après chaque tirage, à tous les porteurs de billets.

**PRIX du BILLET: UN FRANC.** — Joindre à chaque demande le port de retour

AGRESSER MANDAT-CARTE OU TIMBRE-POSTE A LA SOCIÉTÉ DE LA LOTÉRIE DE FRIBOURG (SUISSE)

Il sera délivré: 11 billets pour 10 fr.; 22 pour 20 fr.; 33 pour 30 fr.; 44 pour 40 fr.; 55 pour 50 fr., etc.

Toute demande à partir de 10 fr. est expédiée franco par lettre chargée. — REMISE AVANTAGEUSE aux VENDEURS

## COMMERCE DE VINS

Pour cause de liquidation, on trouvera dès ce jour un bon choix de vins blancs du pays, vins rouges et vins en bouteilles de tous genres. — S'adresser, avenue de la Gare, chez M. JULES GLASSON.  
Prix réduits et qualité de choix. [612]

Chaque mois pour chaque participant une répartition de paiement est assurée.

## 20 millions de francs

en billets gagnants de francs 625.000, 500.000, 300.000, etc., etc., ensemble seulement env. 40.115 lots à 40.115 remboursements, sortant par les 12 grands tirages mensuels des titres concessionnés des Etats, dont il y aura lieu successivement un tirage le 1<sup>er</sup> de chaque mois.

La Banque garantit que chaque numéro sort dans la durée de 12 mois suivants et elle offre

Fr. 1000 de récompense

à celui qui ne touchera pas pendant l'année 12 fois une répartition de paiement.

Il peut gagner jusqu'à fr. 25.000, 20.000, 10.000, etc., mais dans le cas le plus défavorable le participant recevra environ la moitié du montant versé. Prospectus détaillé et listes des tirages gratuitement. Cotisation annuelle 150 fr. ou par mois 12 fr. 50. 1/2 = 6 fr. 25, 1/4 = 3 fr. 50, 1/10 = 1 fr. 50.

Les commandes seront reçues jusqu'au 28 de chaque mois.

Seulement des valeurs à lots gagnant immédiatement.

Ne pas confondre avec des obligations à lots d'emprunts à primes ordinaires ou avec des groupes par rôles mensuels, qui peuvent durer des années.

40.000 fr. de garantie spéciale sont déposés par le gérant. (OF2180) [681]

## Banque Bernhard, Zurich IV.

(M2822Z) [401]  
DEMANDEZ PARTOUT  
**L'Absinthe Politijerrie**  
DE MORAT  
A. PETITPIERRE & Cie  
Fabrique d'extraits d'absinthe et liqueurs fines.

## Agents actifs et rangés

qui visitent la clientèle privée peuvent s'annoncer afin d'obtenir une représentation facile et rémunérateur.

Agents sur place seront préférés.  
Adresser les offres sous S 43 à l'agence de publicité Nikiewicz & Cie, à Zurich. [757] (N 21 Z)

On offre à vendre :  
Une certaine quantité de pivots.  
S'adresser au bureau du journal. [751]

**A louer :**  
Une chambre au centre de la ville.  
S'adresser au bureau du journal. [750]

# SCHOCOLAT

## Suchard

SUPERIORITÉ INCONTESTÉE

PRIX MODÉRÉS SE TROUVENT PARTOUT

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur. (H1922F)

Schneuwly, archi  
TREIZIÈME  
PRIX DE L'ABONN  
Pour la Suisse: 1  
6 r  
étranger: 1 an, 9 fr  
payable d'av  
Prix du numér  
On s'abonne à tous  
de pour

**BULL**  
pon  
ven  
com  
ton

L'article 30 de  
la Constitution f  
La Confédér  
année, sur le pr  
par tête d'habit  
de la population  
le dernier recen  
> Cette dispos  
première fois, e

Bur  
**Asse**  
mercredi  
à la grand  
Discussio  
Cette question  
conséquences, l  
décidé que, dan  
il n'était pas su  
semblée populai  
Pour discuter  
appel au générale  
passé politique

FEUILLE  
**LA R**  
E  
Quand elle arriv  
les combles, le p  
table et la tête lon  
la chambre de ses  
Une bouteille vi  
the expliquaient c  
Virginie dormai  
meis son sommeil  
que fit Pauline en  
tout d'une pièce, a  
— C'est à c't'he  
devant Pauline, le  
Mademoiselle vi  
En voilà une fig  
La jeune fille, tr  
pas répondu une s  
A son impassibi  
lait dans une lang  
Froidement elle  
se couchait.  
Mais Virginie n  
— Me répondras  
bondissant vers el  
— Je n'ai pas de  
de plus en plus mé  
— Ah! tu n'as p  
nous allons voir.